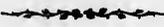


juin 1865

# CIRCULAIRE.



ARCHÉVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
5 juin 1865.

Monsieur,

Vous savez qu'à la suite de l'incendie qui a détruit, en mars dernier, une partie du Séminaire de Québec, les directeurs de cette institution se sont décidés à bâtir le petit séminaire en dehors des murs, sur le chemin St. Louis, dans un lieu qui réunit à la fois les avantages de la ville et de la campagne. Pour la construction de cet édifice, comme pour agrandir le pensionnat de l'Université, devenu insuffisant pour le nombre des élèves, le Séminaire va se trouver dans la nécessité de faire des emprunts considérables, qui devront inévitablement le réduire à une grande gêne.

Lors de la construction des bâtiments de l'Université, en 1855, un bon nombre de Messieurs les curés, de leurs paroissiens et de leurs fabriques s'empressèrent, sur mon invitation, de venir en aide au Séminaire, en lui prêtant à un intérêt modéré, des sommes qui lui furent d'un grand secours, pour mener à bonne fin cette magnifique entreprise.

Je crois devoir adresser à tous la même invitation, dans la circonstance actuelle où le Séminaire se trouve de nouveau obligé de s'imposer de grands sacrifices. Il accueillerait avec plaisir le prêt de toute somme qu'on voudrait bien lui confier, pourvu qu'elle ne fût pas au-dessous de \$100, et s'engagerait à en payer l'intérêt à raison de 5 par cent, par année, jusqu'au remboursement. Seulement il désirerait n'être tenu à remettre, en tout ou en partie, les sommes ainsi prêtées, que sous au moins quinze jours d'avis, afin de pouvoir s'y préparer, sans trop d'embarras.

Si votre fabrique, ou quelques particuliers de votre paroisse, ont de l'argent disponible, je vous prie de les engager à le prêter au Séminaire aux conditions que je viens de vous faire connaître, et, dans le cas du succès, d'en donner avis à M. le Supérieur. Le Séminaire se trouverait ainsi, vis-à-vis des prêteurs, dans la même condition que nos banques d'épargnes.

J'ai la confiance que mon invitation sera accueillie partout avec faveur, et que le clergé s'estimera heureux d'avoir cette nouvelle occasion de rendre service au vénérable Séminaire de Québec, qui a tant de titres à sa reconnaissance et à son attachement.

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

votre très-obéissant serviteur,

† C. F. EVEQUE DE TLOA,  
*Administrateur.*